



COMPTE RENDU REUNION DE LA LIGUE 30 SEPTEMBRE 2013

à l'ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BOULE DU XIIème

Route des Fortifications 75012 PARIS

20h

Absents excusés : J. BOUTON, D. CARTERON, G. MIRAILLES

Présents :

LIGUE: V. CASTANHEIRA, E. VISDELOUP, P. CARDIN, J. GUIGUE, JL. LEMAIRE,
G. MACAIRE, J. PIN, A. RASPAIL, D. READ, M. VERGER

CD 75 : J. LANGENOVE

ETR : H. GRANGE

Guy MACAIRE demande d'observer une minute de silence en mémoire de notre ami Philippe et du Président de la FFPJP et FIPJP Henri BERNARD.

A l'ordre du jour :

- Secrétariat (état des licences)

Situation catastrophique

IDF	2011	2012	Diff.	2013	Diff.
75	3084	2887	-197	2768	-119
77	4642	4670	28	4584	-86
78	3040	2959	-81	2822	-137
91	3043	3006	-37	2879	-127
92	2807	2728	-79	2568	-160
93	2453	2368	-85	2213	-155
94	2568	2477	-91	2367	-110
95	3357	3347	-10	3230	-117
Totaux	24994	24442	-552	23431	-1 011

Une discussion s'en suit pour essayer de comprendre cette baisse des effectifs. Il en ressort que des clubs vendent des cartes de membres, que la Pétanque perd sa masse car les compétitions ne correspondent pas à une partie de nos licenciés, que les dirigeants vieillissant ne font pas d'animations pour récupérer des nouveaux adhérents. Les championnats des clubs chez les féminines et les jeunes pourraient être déclencheurs de nouvelles licences.

- Trésorerie

Daniel READ indique que notre trésorerie est saine, précise que les frais d'hôtellerie des championnats de France Jeunes ont été supérieurs à ceux de 2012. La participation des comités sera supérieure par rapport à 2012. Compte tenu de nos

finances, il n'y aura pas d'augmentation du prix de la licence. Les comités recevront les fiches financières suite à l'arrêté des licences qui aura lieu le 2 octobre.

- CR conseil des Ligues et comité directeur

A partir de 2015, suppression des championnats de Ligue OPEN.

Championnat des clubs : Certains comités demandent des frais d'inscription.

Le forfait passe de 500 € à 1000 €.

Championnat des clubs féminins : homogénéité au niveau régional et national.

Catégorisation :

Situation inchangée en 2014.

A partir de 2015, nouvelle grille à déterminer. Il sera tenu compte de la zone géographique des participants (concours régionaux, nationaux).

Tous les concours seront catégorisés sauf les concours Jeunes, les concours à la mêlée, les concours en 3 ou 4 parties avec ou sans finale, les concours C dans la formule A, B, C.

Autrement dit, tous les concours A et B (départementaux ou Promotion), régionaux, nationaux, les concours vétérans, les concours féminins, les concours des anciens en semaine¹, les concours au Jeu Provençal seront catégorisés.

¹ Ces concours sont des concours seniors.

- Calendrier 2014 (nationaux)

Les comités devront envoyer leur demande d'inscription à Guy MACAIRE.

Le comité de la Seine Saint-Denis demande à la Ligue de régler un litige à savoir que les clubs de Sevran et de Rosny-sous-Bois veulent organiser leurs concours nationaux le même jour. Guy MACAIRE lit un courrier de la mairie de Rosny expliquant qu'ils n'ont qu'une date pour cette organisation.

Il en ressort deux propositions soit l'annulation des 2 compétitions, soit l'alternance de ces organisations. Guy MACAIRE informera la présidente du département.

Le national triplettes seniors de Vert le Grand est supprimé. La date pourrait être proposée à Rosny.

- Championnats de France
 - **Championnes de France** de Seine et Marne en triplettes : Brigitte SAVEL, Frédérique LABAT, Adline BEDZIECHOWSKI,
 - **Vice-champions de France vétérans** des Yvelines : Dominique MARCO, Christian COSTA, François MARESTIN.
 - **Vice-championnes de France** des Yvelines en doublettes : Fabienne BERDOYES, Agnès LESAIGNE.
 - **Demi-finalistes vétérans** des Hauts de Seine : Dominique AUBERT, Jacques DUVERNAY, Gildas CAPITAINE.
 - **Quart de finalistes vétérans** de l'Essonne : Jean Marc LIMOUZIN, Hervé MONOT, Kiki CHANWAIKY.
 - **Quarts de finalistes du Val de Marne** en doublettes seniors : Sébastien ROUSSEAU, Thierry FIGUERES,
 - **Quarts de finalistes du en triplettes Promotion** du Val d'Oise Albert DEZITTER, Michel MAHE, Cédric PERIN.
 - **Quarts de finalistes de l'Essonne** en triplettes seniors, Karim ABERKANE, Dominique PERIOCHE, José ALBARET.
 - **Quarts de finalistes de Paris** en doublettes au Jeu Provençal : Thierry LESAGE, Stéphane REIGAZA.

- **Quarts de finalistes de Paris** en triplettes au Jeu Provençal : Fabrice KELLE, Thierry LESAGE, Stéphane REIGAZA.
- Championnats de Ligue

Les championnats de Jeu Provençal se sont bien déroulés à Vert le Grand. Victoire seine et marnaise en doublettes et triplettes. Participation en diminution.

Une discussion a lieu au sujet de la tenue des joueuses et joueurs.

Portail FFPJP – Tenue des joueurs

Les « blue-jeans » (de couleur bleue) sont totalement interdits

En ce qui concerne les championnats départementaux, il faut suivre la réglementation des championnats de France. Certains comités demandent une tenue homogène club dès les qualificatifs.

Comité directeur avril 2013

But homologué de marque OBUT :

Suite à la dernière réunion des fabricants de Boules avec la F.I.P.J.P, il a été décidé que les buts ramassables par un aimant sont définitivement homologués par la Fédération Internationale. Ils doivent donc être autorisés en compétition.

- Discipline

Une discussion a lieu entre Patrick RICHEZ, Evelyne VISDELOUP et Jérémy PIN. En effet, la commission d'appel de la Ligue a diminué les sanctions d'un joueur du CD 91. Un autre joueur n'a pas été convoqué...Il semblerait que le dossier a mal été étudié par la commission d'appel. Patrick RICHEZ devra rencontrer les dirigeants du CD 91 pour expliquer le raisonnement de la commission d'appel. De plus il semblerait qu'un membre de la commission dévoile les sanctions dès la fin de la réunion de la commission de discipline. Cette commission est composée de 3 personnes. Il est conseillé de réunir au moins 5 personnes. Patrick RICHEZ dit qu'il n'a pas la liste des membres hors comité. « Cela surprend de s'en apercevoir qu'au mois de septembre » Il donne préférence aux personnes résidant près du PCIM. Daniel READ indique qu'il peut allouer une somme pour les frais de déplacement.

Désignation des membres extérieurs de la commission de discipline – AG 2012

75 M MOREAU Alain, 2 Rue des quatre tours 94250 GENTILLY

75 M ETTORI Noel, 28/29 Avenue Stephen PICHON 7513 PARIS

75 M KELLE Frank, 13 Résidence du Parc 92190 MEUDON

77 M BERNAERT Claude, 3 Grande rue 77450 VIGNELY

78 M GALLET Pascal, Entrée du Domaine de la Tuilerie 78290 NOISY LE ROI

78 M BOULLE Claude, 14 Allée de Versailles 78280 GUYANCOURT

91 Mme COULEARD Nicole, 5, rés. JC Binet 91120 PALAISEAU

92 M JESUS Manuel, 1, allée V. Schaelcher 92290 CHATENAY MALABRY

92 M ROLAO Roger, 13 rue Eugène Pottier 92290 CHATENAY MALABRY

93 Mme CLOUX Nicole, 13 bis rue Eugène Masson 93140 BONDY

94 Mme BELLI Hélène, 49-51, boulevard de Stalingrad 94320 THIAIS

95 M CIESLOK Jean Marie, 6 Rue de Beaumont 95560 MAFFLIERS

95 M COMBESCOT Patrick, 8 Rue du Gal Leclerc 95210 SAINT-GRATIEN

Dominique CARTERON a demandé des explications car il n'a jamais été convoqué. Patrick RICHEZ indique l'éloignement de Dominique (Montigny sur Loing)
Il est également évoqué la formation des dirigeants. Michel DESBOIS, responsable national, attend que l'on propose une date début 2014.

- ETR

Les joueurs et joueuses sont convoqués à la sélection de Zone 6 qui aura lieu le 13 Octobre 2013 au BOURGET (93), au boulodrome municipal du Bourget (Stade municipal Rue Roger Salengro 93350 LE BOURGET).

LISTE DES JOUEURS / JOUEUSES

N°	NOM-PRENOM	ANNEE	POSTE	ZONE	LIGUE	DEP.
1	TEXIER JEREMY			6	IDF	92
2	THIBAUT MELVYN			6	IDF	93
3	ZENI FABIO			6	IDF	94
4	PIGOT CORENTIN			6	IDF	78
5	OGER REMI	1999		6	IDF	95
6	AYADZEDDAM DYLAN	2000		6	IDF	75
7	MORVAN JULIEN			6	IDF	78
8	DELFORGE ALEXANDRE	1997		6	IDF	95
9	ALEHAUSE MAXIME			6	IDF	91
10	ABGUILLERME JIMMY			6	IDF	77
11	LIEVRE LUCAS	2000		6	IDF	95
12	JACQUES HAVEL	1997		6	H.N	76
13	OLIVIER MAXIME	1999		6	H.N	27
14	ANGOT CLEMENT	2000		6	H.N	27
15	GUILBERT MATHIEU	1998		6	H.N	27
				6	H.N	
				6	H.N	
1	OGER AMANDINE	1994	TIREUR	6	IDF	95
2				6	IDF	
3				6	IDF	
4				6	IDF	
5	DESMOUSSEAUX JESSICA	1994		6	H.N	27
6	DESMOUSSEAUX JUSTINE	1997		6	H.N	27
7	ADELIS LAURIANNE	1998		6	H.N	27
8				6	H.N	

ENCADREMENT

N°	NOM	PRENOM	ZONE	LIGUE	DEP.
Réf	GAS	JEAN-FRANCOIS	FFPJP	France	France
1			ZONE	IDF	
2	FREULON	ELISABETH	6	IDF	93
3	BONETTI	JUNIOR	6	IDF	95
4	GRANGE	HENRI	6	IDF	95
5	SURY	MARC	6	IDF	77
6	DESMOUSSEAUX	JOSE	6	H.N	27
7	GUILLE	MICHEL	6	H.N	27

LEGENDE		IDF	H.NORMANDIE
	JOUEURS	12	6
	JOUEUSES	4	4

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél: 33 (0)4 91 14 05 83 Fax : 33 (0) 4 91 90 96 89

dtn@petanque.fr – jy.peronnet@petanque.fr – severine.maillet@petanque.fr



MARSEILLE, LE 2013

AFFAIRE SUIVI PAR SEVERINE MAILLET

Téléphone 06 81 37 85 84

Mel : severine.maillet@petanque.fr

OBJET : DIRECTIVES BREVET FEDERAL 1° DEGRE

Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligue

Comme l'année dernière, les candidats BF1 doivent suivre un stage préparatoire d'une durée de 12h selon les modalités définies par la structure formatrice (ligue ou zone). Ce stage est obligatoire. Un chèque d'inscription de 20€ à l'ordre du centre de formation sera demandé lors de l'inscription dans le but de prendre en charge les frais de documentation, de la carte, du diplôme et de l'écusson.

Attention, toute demande de duplicata sera facturée 5€.

Un rapport d'activité ou un projet d'action devra être transmis à la structure formatrice avant la date de l'examen.

En cas d'impossibilité de passer le PSC1 ou équivalent avant la date de l'examen, le candidat est autorisé à se présenter à l'examen. Toutefois, en cas de réussite, sa carte et son diplôme ne lui seront délivrés qu'après présentation de son attestation de réussite.

Chaque structure formatrice devra communiquer au centre de formation la date de son stage préparatoire ainsi que la liste des stagiaires prévus. Le centre enverra la documentation nécessaire aux formateurs. Nous attendons un retour de leur part sur les modalités de mise en place ainsi que sur les contenus dispensés.

Le centre de formation répartira son enveloppe budgétaire dédiée au BF1 entre chaque structure ayant mis en place la formation et l'examen BF1 et ceci au prorata du nombre de candidats (comme l'année dernière).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

PERONNET JEAN-YVES
DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

- Championnats de Ligue 2014

Voir le tableau joint.

- Assemblée générale de la Ligue

Il est demandé aux comités de donner un lieu le samedi 18 janvier. Il y aura des élections partielles pour le remplacement de J. GUIGUE et un autre poste car Jérémy PIN a moins de 26 ans.

Rappel statuts :

Article 11 - La Ligue est dirigée et administrée par un Comité Directeur composé de 17 membres dont 16 élus au scrutin secret uninominal à un tour pour une durée de 4 ans par l'Assemblée Générale.

Sa composition est fixée par le Règlement Intérieur. Il devra prévoir que chacun des comités composant la Ligue a au moins un représentant.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Comité Directeur doit comprendre au moins un Médecin licencié et le cas échéant, un jeune de moins de vingt-six ans.

Le CD 75 devra désigner un membre.

Le CD 93 devra désigner un membre.

André RASPAIL m'a signalé (01/10/13 à 11h) qu'il démissionnait de la Ligue.

Il demandera à un de ses administrateurs de représenter le CD 94.

- Equipes aux championnats de France

Voir le tableau joint.

- BF1

L'examen aura lieu le premier week-end de février.

- CRC

Le CRC féminin comprend 6 équipes représentant 6 départements. Les CD 91 ET 75 n'ont pas d'équipes.

Le CRC Jeunes appelé Coupe régionale des clubs sera créé en 2014. Les comités devront motiver les joueurs pour cette nouvelle compétition.

- Samedi 5 octobre : inauguration du boulodrome du PCIM (CD 92)

Fin de la réunion à 23h